

Ecrit par Echo du Mardi le 4 novembre 2024

# MAISON D'HABITATION à APT



**Attestation de parution sur echodumardi.com**



Ecrit par Echo du Mardi le 4 novembre 2024

**Date de téléchargement de justificatif : 25 décembre 2024**  
**Département : Vaucluse**  
**Cette annonce paraîtra le 4 novembre 2024 sous réserves d'incidents**

**Type de bien :** Maison d'habitation  
**Mise à prix :** 50.000,00 € (cinquante mille euros)  
**Localisation :** APT (84)  
**Adjudication :** JEUDI 19 DECEMBRE 2024 à 14H00  
**Avocat poursuivant :** Maître Stephen ROCHETTE



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**AU PLUS OFFRANT**

Ecrit par Echo du Mardi le 4 novembre 2024



Sur la commune d'APT (84), 230D chemin de Saint Vincent,  
Une maison d'habitation  
Figurant au cadastre Section BW n° 302 d'une contenance de 10a00ca.

**Mise à prix : 50.000,00 € (cinquante mille euros)**

**VISITE : LE 04 DECEMBRE 2024 DE 9H A 10H**  
**SUR PLACE**, effectuée par la Selarl COUDERT FLAMMERY,  
commissaire de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).





Ecrit par Echo du Mardi le 4 novembre 2024

**L'ADJUDICATION aura lieu le :**  
**JEUDI 19 DECEMBRE 2024 à 14H00**  
au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Boulevard Limbert,  
à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

**DESCRIPTION :** une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant :

Au rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, salon,

A l'étage : salle d'eau avec wc, 3 chambres, salle de bains,

Au sous-sol : wc, 2 pièces

2 Garages

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation :** le bien est occupé par le propriétaire.

**Conditions de la vente :** le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :**

- Maître Stephen ROCHETTE, avocat poursuivant la vente, 27 boulevard Denis Soulier 84000 AVIGNON, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/01570.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau d'Avignon.

Fait et rédigé à Avignon,

Le 31 octobre 2024

**Stephen ROCHETTE**

3955795



Ecrit par Echo du Mardi le 4 novembre 2024